



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Lutte contre le sepsis

Question écrite n° 31932

### Texte de la question

M. Philippe Berta appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'enjeu de la lutte contre le sepsis qui touche chaque année environ 30 millions de personnes (dont 180 000 en France) et entraîne 6 millions de décès dans le monde, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Face à ces chiffres inquiétants, l'OMS a appelé lors de son assemblée mondiale du 29 mai 2017, l'ensemble des États à mener des actions dans les domaines de l'éducation, l'information, la prévention, le diagnostic, les soins et la recherche. En France et suite à cet appel, le Pr Djilali Annane a été missionné par le directeur général de la santé afin de formuler des recommandations. Son rapport intitulé « Sepsis, tous unis contre un fléau méconnu » contient dix préconisations sur un spectre allant du parcours de soin à la sensibilisation, en passant par le financement, la recherche et le diagnostic. Il lui demande de lui préciser les suites que le Gouvernement entend donner à ce rapport.

### Texte de la réponse

Les travaux relatifs à la mise en place des préconisations du rapport « Sepsis – Tous unis contre un fléau méconnu » rédigé par le Pr Djilali ANNANE sur demande du directeur général de la santé sont bien avancés. Les recommandations relatives à l'amélioration du parcours de soins sont en cours de rédaction par les sociétés savantes et seront labélisées par la Haute Autorité de santé en 2021. Ces recommandations serviront de socle pour la formation initiale et continue des professionnels de santé ainsi que pour la communication auprès de ces derniers. Concernant la sensibilisation du grand public aux signes précurseurs du sepsis, les éléments issus de la "Global Sepsis Alliance" sont en cours d'adaptation et seront relayés par "France sepsis association", association créée en juillet 2020. Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, la recherche sur le sepsis a bénéficié d'un élan important dans la mesure où le sepsis constitue l'une des complications majeures de cette affection. De nombreux essais cliniques sur des molécules immuno-modulatrices sont en cours en France. De même, des appels à projets de Banque Publique d'Investissement pour l'amélioration du diagnostic du sepsis ont été lancés. Par ailleurs, le projet SEPSIS « Saclay and Paris Seine Nord Endeavour to Personalize Interventions for Sepsis » figure parmi les 21 nouveaux lauréats de l'appel à projets "Fédérations Hospitalo-universitaires (FHU) " annoncés en décembre 2019. La création d'une plateforme épidémiologique nationale a par ailleurs été lancée, ce qui permettra d'améliorer les connaissances sur l'incidence du sepsis et ses caractéristiques et de suivre son évolution. Concomitamment, l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation vient de finaliser, en lien avec la direction générale de santé et les sociétés savantes, la révision du fascicule de codage des pathologies infectieuses pour le programme de médicalisation des systèmes d'information. Ce fascicule contient les nouvelles consignes de codage du sepsis et sera diffusé auprès des professionnels de santé dès le début de l'année prochaine. Ainsi, comme l'a souligné la European Sepsis Alliance le 9 octobre 2020, le plan d'actions mené en France devrait être un modèle pour de nombreux pays.

### Données clés

Auteur : [M. Philippe Berta](#)

**Circonscription** : Gard (6<sup>e</sup> circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 31932

**Rubrique** : Maladies

**Ministère interrogé** : [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire** : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(e)s

**Date de signalement** : Question signalée au Gouvernement le 26 octobre 2020

**Question publiée au JO le** : [25 août 2020](#), page 5596

**Réponse publiée au JO le** : [1<sup>er</sup> décembre 2020](#), page 8799